PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE DE BADMINTON

18 décembre 2018 (réunion Skype)

Présents :
Julien DELMAS (président), Marie-Christine PRIEUR, Cécile LAFOREST, Benjamin DELHAL, Victorien CHAUCHOY, Édouard DIXON, Guillaume GUERDER

La séance est ouverte à 19 heures.

INFORMATIONS GÉNÉRALES (JULIEN)

- Fonctionnement

Le Président explique qu'il souhaite formaliser un montant en dessous duquel il n'a pas besoin de solliciter le Conseil d'Administration pour engager des dépenses (hors dépenses courantes types charges sociales). Il propose de fixer le seuil à 1 500 euros.

Vote 1 : fixation du seuil pour engager des dépenses par le Président

Nombre de votants : 7 voix / 7 voix pour.

Le seuil de 1 500 euros est adopté à l'unanimité.

- Juge-Arbitrage

Le Président explique que le courrier envoyé récemment aux Juges Arbitres qui n'ont pas appliqué la règle qui limite l'écart de classement entre deux personnes d'une même paire, et au sein d'une même poule, a été très mal vécu, en particulier la menace de sanctions jugée indécente.

La CLOT s'est chargée de communiquer auprès de la Fédération, mais il est proposé de préparer une communication publique sur la position de la Ligue à ce sujet (position sur la méthode employée, nécessité de flexibilité pour s'adapter aux réalités du terrain). Ce sujet sera pris en charge par la commission communication.

- Facturation taxe tournois

Le Président explique que la Fédération a pris du retard sur l'édition des factures correspondantes à la taxe de 2 € qui s'applique sur chaque joueur participant à des tournois privés. Malgré tout, les clubs qui ont opté pour les prélèvements SEPA voient les sommes prélevées, sans pièce comptable. La Fédération assure travailler pour résorber ce retard.

RESSOURCES HUMAINES (Cécile)

- Service civique communication

Guillaume GUERDER explique que l'effectif est renforcé, depuis le lundi 17 décembre, par Léa LABAT en tant que service civique, pour 8 mois. Elle aura la charge de différentes tâches en matière de communication (Facebook, vidéos, créations graphiques etc.).

- Élection DP

Cécile LAFOREST explique que le calendrier suit son cours. Le second tour aura lieu le vendredi 18 janvier 2019.

- Octroi d'une prime exceptionnelle aux salariés

La Président propose de consacrer une partie de l'excédent budgétaire de la Ligue à l'octroi d'une prime de 1 000 euros par salarié, pour bénéficier des dispositions avantageuses présentées par le gouvernement (exonérations sociales et fiscales).

Vote 2 : vote d'un budget de 7 000 euros pour l'octroi d'une prime aux salariés

Nombre de votants : 7 voix / 7 voix pour.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

JEUNES (VICTORIEN)

- Point sur les Jeunes (Victorien/Julien)
- Présentation du budget primitif et des nouvelles prises en charge (Victorien)
- Réunion parents/pôle (Julien)

Victorien CHAUCHOY présente les nouvelles propositions de prise en charge, élaborées avec la Commission Jeunes, pour entrer dans le budget établi par cette commission.

Vote 3 : prises en charge collectif jeune.

Nombre de votants : 7 voix / 6 voix pour / 1 abstention.

Les modalités de prise en charge sont adoptées à la majorité.

Le Président explique qu'une réunion s'est tenue récemment entre les parents des polistes, et les responsables, élus et salariés, de la Ligue. Il a notamment été soulevé un manque de motivation et de mobilisation global de la part des jeunes.

Les élus échangent longuement sur les différents dysfonctionnements qui mènent au constat d'échec de la politique haut niveau de la Ligue. La question de la fermeture temporaire du Pôle se pose. Plus généralement, les échanges mettent en lumière la nécessité de remettre globalement à plat le fonctionnement de l'association, pour améliorer la répartition des tâches et le fonctionnement entre salariés, mais également entre élus et salariés. Il est notamment envisagé de recourir à un audit externe pour faire le point sur la situation actuelle et dégager des pistes de travail.

COMPÉTITIONS (JULIEN)

- Point sur les championnats régionaux et France

Le Président indique que le championnat régional jeunes est attribué à Pessac (33), le championnat régional sénior à Brive (19) et le vétéran à Couzeix (87).

Le club de Saintes vient par ailleurs de se voir attribuer l'organisation des championnats de France parabadminton 2020. La Ligue apportera son soutien au club sur cette organisation.

La joueuse de Saintes, Coraline BERGERON, récente championne d'Europe parabadminton à Rodez, est la seule athlète de Nouvelle-Aquitaine retenue pour faire partie de la « team Nouvelle-Aquitaine Tokyo 2020 ». Le comité 17 lui apporte un soutien sous la forme de 20 heures d'impact, par un entraîneur DE, sur la saison.

COMMUNICATION (GUILLAUME)

- Goodies
- Lettre d'information
- Mise en place d'une page Facebook Pôle
- Achat de tenues ligue
- Cérémonie de fin d'année pour les médaillés

Guillaume GUERDER présente les différents projets envisagés sur la communication. Les goodies sont abandonnés, jugés trop coûteux et peu cohérents avec la démarche de développement durable. Le service civique travaillera sur la mise en place d'une lettre d'information. Les deux encadrants du Pôle, Nabil et Jennifer, ont donné leur accord pour alimenter une page Facebook dédiée au Pôle. Les tenues ligues sont remplacées par la fabrication de badges, qui pourront être portés sur les tenues civiles. Il est proposé de récompenser les médaillés de l'année 2018 et début 2019 lors de l'Assemblée Générale de la Ligue qui aura lieu au mois de juin 2019. La presse et les institutionnels seront conviés à cette occasion.

DIVERS

- Enquête sur impact de la mise en place de la taxe de 2 € sur les compétiteurs (Cécile)

Cécile LAFOREST explique qu'un président de comité a sollicité la Ligue pour établir un diagnostic sur l'impact sur la mise en place de la taxe de 2 € sur les compétiteurs auprès des clubs. Cela sera réalisé par le biais d'un questionnaire électronique, au mois de mars, avant l'Assemblée Générale de la FFBad, et dans un second temps, au mois de mai, avant l'Assemblée Générale de la LNAB.

- Information sur documents gestion des budgets de la ligue (Julien)

Le Président explique que Yannick MEUNIER a mené un travail de structuration de la gestion budgétaire de la Ligue, pour donner davantage d'autonomie aux commissions et avoir une meilleure visibilité de la consommation du budget. Ce travail a été présenté aux salariés, et sera présenté aux élus lors du conseil d'administration du 26 janvier.

- Fidélisation (Cécile)

Cécile LAFOREST explique que le projet fidélisation suit son cours, la première étape, la campagne de communication auprès des clubs, sera envoyée en janvier avec les vœux de la Ligue.

La séance est levée à 23 heures.

Le président de la ligue,	La Vice-présidente, rédactrice
Julien DELMAS	Cécile LAFOREST